

# MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CO-CONSTRUCTION DE PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME ALGERO-FRANÇAIS (PROFAS C+)

**Le Ministère des Affaires étrangères de la République Algérienne Démocratique et populaire et l'Ambassade de France en Algérie lancent un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du programme de partenariat institutionnel (PROFAS C+).**

**L'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I)** qui précède l'appel à projets (prévu début mars 2020) vise à faciliter la co-construction de projets de partenariats institutionnels entre entités publiques algériennes et françaises en vue de répondre à l'appel à projets (PROFAS C+).

Cette phase initiale permet d'identifier les projets sectoriels portés par les différents ministères concernés et d'aider les porteurs de projets à soumettre un projet éligible au programme (PROFAS C+).

Le Programme algéro-français PROFAS C+ (Appui aux projets de partenariat institutionnel (ex BAF), est co-financé par les Gouvernements algérien et français dans le cadre d'un programme de coopération institutionnelle tendant à promouvoir les actions de coopération qui contribuent à l'amélioration du service public et au renforcement des capacités de l'Administration algérienne, en renforçant les liens entre les institutions respectives des deux pays et en encourageant les échanges de compétences et le transfert de savoir-faire.

A l'issue de l'A.M.I, des séances de formation et d'aide au montage de projet PROFAS C+ pour l'appel à projet seront proposées aux différentes institutions intéressées.

**L'Appel à Manifestation d'Intérêt est téléchargeable sur le site web du Ministère des Affaires étrangères.**



## Programme Profas C+

### Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.)

---

Le programme Profas C+ soutient les **partenariats institutionnels entre entités publiques algériennes et françaises**, permettant par le biais d'un co-financement, la réalisation de projets structurants de modernisation des activités et des organisations du secteur public, de part et d'autre de la Méditerranée.

Le programme Profas C+ s'est doté d'un **outil, l'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I)**, précédant l'appel à projets et facilitant la co-construction de projets de partenariats institutionnels entre entités publiques algériennes et françaises.

L'A.M.I. permet d'identifier et d'adapter les projets afin de mieux les inscrire dans les domaines prioritaires de la coopération entre les deux pays.

L'A.M.I. constitue la phase de lancement de la relation de coopération entre les partenaires des deux pays. Au cours de l'A.M.I., des moyens limités pourront être mis à disposition des porteurs de projets pour en mûrir la réalisation et en particulier, construire la relation entre les partenaires.

## Ouverture de l'A.M.I 16 janvier 2020

Les réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont à adresser à :

- **Pour la partie algérienne :** Madame Karima BENYAHIA, Chef de bureau France coopération culturelle, scientifique et technique

[k.Benyahia@mae.dz](mailto:k.Benyahia@mae.dz)

- **Pour la partie française :** Monsieur Laurent MONTILLET, attaché de coopération institutionnelle

[laurent.montillet@diplomatie.gouv.fr](mailto:laurent.montillet@diplomatie.gouv.fr)

### 1/ Qui peut postuler ?

**Les entités publiques, services ou équipes appartenant à des administrations, à des Ministères, services publics algériens et français** peuvent répondre à l'A.M.I. Les personnes référentes répondant à l'A.M.I. engagent leur équipe, ou leur service au moins jusqu'aux résultats de l'appel à projets.

### 2/Comment postuler ?

Aussitôt l'A.M.I. ouvert, les secteurs et institutions envisageant de répondre à l'appel à projets Profas C+, peuvent déposer un projet auprès du Ministère algérien des Affaires étrangères et de l'Ambassade de France à Alger.

**La fiche du projet proposé doit, sur 3 pages maximum, comporter les rubriques suivantes<sup>1</sup> :**

- Titre (non-définitif) du projet envisagé\*
- Administration publique porteuse\*
- Nom et coordonnées de la personne référente\*
- Partenaire français identifié ou envisagé
- Objectif global du projet\*
- Objectifs spécifiques et activités envisagées\*
- Description narrative du projet (en 20 lignes maximum) \*
- Budget envisagé\*
- Perspectives de co-financement\*
- Besoin d'accompagnement pour le lancement ou le renforcement du partenariat institutionnel / demandes de crédits d'amorçage<sup>2</sup>

### 3/ Calendrier du PROFAS C+

- ✓ **16 janvier 2020** : ouverture de l'A.M.I.
- ✓ **23 février 2020** : clôture de l'A.M.I.
- ✓ **Entre le 4 et 5 mars 2020** : annonce des résultats de la présélection et éventuellement, début de l'accompagnement des projets retenus
- ✓ **9 mars 2020** : ouverture de l'Appel à Projets
- ✓ Courant mars : séances de formation et de finalisation de dossier PROFAS
- ✓ **9 avril 2020** : clôture de l'Appel à Projets (date limite de dépôt)

---

<sup>1</sup> Les rubriques marquées d'une étoile sont obligatoires

<sup>2</sup> Les crédits d'amorçage sont limités à 3 missions pour permettre la recherche ou la rencontre des partenaires français et algériens.